

# Lettre d'information du Collège et de l'Ecole de droit

Mars 2021

N°1

## SOMMAIRE

Editorial - 1

Actualités des diplômes - 1

Actualités de l'Association - 3

Projets de l'Association - 4



**Editorial:** Nous sommes heureux de publier le premier numéro de la lettre d'information du Collège et de l'Ecole de droit. Consacré à l'actualité de ces deux diplômes, il constitue l'un des tous premiers projets de la section alumni de la nouvelle Association du Collège et de l'Ecole de droit. Cette lettre a été pensée comme un moyen de rapprocher tous les étudiants du Collège et de l'Ecole de droit, mais aussi de maintenir le contact avec notre important réseau d'alumni. Cette dernière année a été rude pour les étudiants, tenus éloignés des bancs de l'université. C'est pourquoi, nous tenons à remercier l'ensemble des enseignants du Collège et de l'Ecole d'avoir tout fait pour maintenir les meilleures conditions d'étude. Plus que jamais, cette période a fait ressentir le besoin du lien social et de l'échange amical. L'Association envisage donc la fin de l'année avec un optimisme résolu et prépare plusieurs événements qui devront nous permettre de nous réunir, autant que nous le pourrons. Nous en avons besoin. La lettre d'information se veut le vecteur de ces différents projets et du lien renouvelé avec nos alumni. Nous vous en souhaitons bonne lecture. **E.F., A. H. et A. L.P.-G.**

## Actualités des diplômes

### Rentrée solennelle du Collège et de l'Ecole de droit



Le 24 septembre 2020, le Collège et l'Ecole de droit ont effectué leur rentrée solennelle au centre Assas. Après une présentation de l'équipe enseignante et de la nouvelle plaquette des diplômes, l'ensemble des promotions du Collège et de l'Ecole de droit s'est réuni pour assister à une conférence solennelle de rentrée, animée par **Maître Pierre-Olivier SUR, bâtonnier doyen de l'Ordre des avocats de Paris**. Ce fut l'occasion d'évoquer les libertés individuelles et quelques grands noms d'avocat, parmi lesquels Fernand LABORI et Jacques VERGES.

Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr>

Publication : *JCP G* 2020, n°41, actu 1123, p. 1786

## De nouveaux directeurs et de nouvelles plaquettes



**Mme Cécile Péres est  
Directrice du Collège de droit  
depuis la rentrée 2019-2020.**

### Quelle est votre vision du Collège de droit ?

*Le Collège de droit m'apparaît comme un formidable complément à la formation intellectuelle de nos étudiants dans un esprit d'ouverture : ouverture à la pluridisciplinarité à travers des enseignements relatifs à la philosophie, la sociologie, la rhétorique, la littérature, l'économie ou les sciences de gestion; ouverture aux droits étrangers, au droit comparé, aux grands enjeux juridiques internationaux notamment grâce à des cours dispensés par des Professeurs étrangers invités par notre université et qui viennent véritablement du monde entier.*

*Le Collège de droit, c'est aussi un lieu propice à la création de liens privilégiés : liens entre les étudiants à travers le parrainage - très utile pour ceux qui font leurs premiers pas à l'Université - et les diverses actions menées par l'Association du Collège de droit et de l'Ecole de droit, liens avec les enseignants qui favorisent des moindres effectifs.*

### Quels ont été les principaux changements dans les enseignements du diplôme cette année ?

*Le Collège de droit a conservé son architecture en trois filières - Fondements du droit, Internationale, Economie-gestion - que suivent tous les étudiants en première année du Collège avant de choisir l'une des trois filières en deuxième et troisième années. Cependant, l'on a cherché à fédérer davantage les étudiants en ajoutant, en deuxième et en troisième années, des enseignements communs à tous, quelle que soit la filière choisie. Ont été ainsi créés, en deuxième année, un enseignement de « Droit et culture », qui croise le droit avec la littérature, les arts ou le cinéma, et un cours de « Techniques de cassation », véritable enseignement transversal droit privé/droit public. En troisième année, la maquette s'est enrichie d'un enseignement commun de « Rhétorique, l'art de la persuasion en droit » auquel sont adossés des ateliers de préparation en petits groupes à un concours de plaidoyers qui vient clore la formation du Collège. Cette année, les étudiants vont travailler en binôme, à partir d'un cas issu de romans. L'équipe pédagogique est impatiente de voir ce concours prendre forme !*

*Je tiens enfin à remercier et à féliciter les membres de la nouvelle Association du Collège de droit et de l'Ecole de droit pour leur dynamisme et leurs heureuses initiatives. Longue vie à cette lettre d'information du Collège de droit et de l'Ecole de droit !*



**M. Denis Baranger est codirecteur de l'Ecole de droit depuis sa création.**

**Il a été rejoint par M. Pierre-Yves Gautier à la rentrée 2019-2020.**



### Quelle est votre vision de l'Ecole de droit ?

*L'Ecole de droit constitue une formation d'élite - et généraliste, toutes filières confondues - de l'Université à l'échelon des deux années de Master. Elle poursuit et complète celle du Collège de droit, de la L1 à la L3. Ces deux formations partagent la même nature. Toutefois, si le Collège de droit offre une formation généraliste tournée vers la culture juridique, l'Ecole s'applique à préparer les étudiantes et les étudiants à la vie professionnelle de juriste de haut niveau qui sera la leur, quel que soit leur choix. Tel est le sens des séminaires, notamment transversaux, dispensés en première année. Tel est également celui des études de cas effectuées avec les cabinets d'avocats partenaires de l'Ecole, dans les deux années. Dans le même esprit, nous proposons désormais un séminaire de formation à la rédaction des actes juridiques (contrats, écritures judiciaires). Ainsi qu'une « Master class » sur un cas réel, plaidée en audience devant une Cour véritable, mêlant magistrat, étudiants et avocats « alumni ». L'Ecole de droit s'adresse encore aux futurs doctorants de Paris 2, visant une carrière d'enseignant-chercheur, avec des exercices de synthèse et de réflexion, en deuxième année. Enfin, tenant compte des contraintes des étudiants dans les parcours qu'ils ont choisis, elle privilégie qualité et économie de temps.*



### La Master class - 7 juin 2021

Cet événement incontournable tient en trois propositions. A la barre, trois étudiants de l'Ecole de droit, leur professeur (ministère public) et un avocat à la Cour. Entre leurs mains, **une véritable affaire, jugée en première instance**. A leur écoute, une quasi Cour d'appel, présidée par un magistrat assisté de deux avocats endossant le rôle de conseillers, qui rendra son arrêt sur le siège, après un délibéré auquel sera associé le large auditoire, au sein duquel nous espérons vous compter. Le tout dans l'amphithéâtre 1 du centre Assas, à 18h.

## Actualités de l'Association

### Fusion des associations étudiantes : création de l'Association du Collège et de l'Ecole de droit

Depuis octobre 2020, l'Association du Collège de droit et l'Association de l'Ecole de droit ont fusionné, pour devenir aujourd'hui l'Association du Collège et de l'Ecole de droit. Cette fusion vise à rapprocher les étudiants, via l'élaboration d'événements communs en plus de ceux propres aux deux diplômes. L'Association se constitue d'une section par diplôme, ainsi que d'une troisième section dédiée à la constitution et au développement du réseau d'alumni du Collège et de l'Ecole de droit.



### Bureau de l'Association



**Aliette Jannin**  
Présidente de la section  
Collège de droit



**Emile Lansade**  
Président de la section  
Ecole de droit  
Président de l'Association



**Alexandre Le Pape-Gardeux**  
Président de la section  
Alumni

Et aussi : Roman Akerib (Trésorier), Stanislas Andreu (Secrétaire général), Cyrine Ayadi (Responsable partenariats), Clotilde Béreux (Secrétaire générale adjointe), Mathilde Charrière (Responsable communication externe), Chloé David (Responsable communication Ecole), Marthe Des Lauriers (Responsable communication Collège), Margaux Do Tran (Responsable événements).

### Rencontres Alumni et invités

Le 14 décembre 2020, a été organisée une première rencontre avec d'anciens étudiants du Collège et de l'Ecole. Merci à **Mathilde Charrière** (CDD 2015, EDD 2017) **Cassandre Lécuyer** (CDD 2018) et **Alexandre Mochon** (invité) d'avoir bien voulu présenter leurs parcours d'étude dans des pays de common law (UCL, Oxford, Harvard et Berkeley). Ont ainsi été évoqués les partenariats offerts par Paris II, mais aussi la procédure LSAC pour candidater en L.L.M. aux Etats-Unis et les moyens de passer le barreau de New-York.

### Nouveau site internet

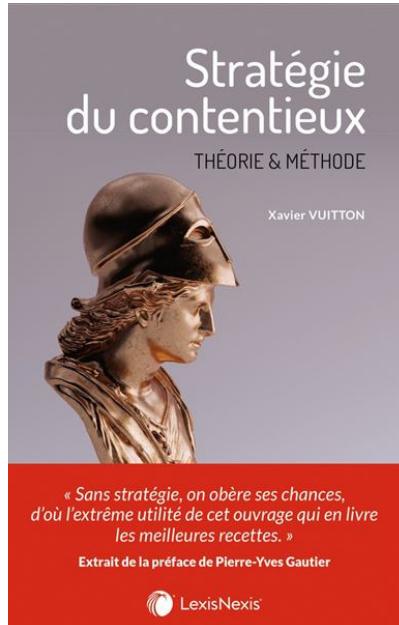
L'Association a récemment renouvelé son site internet. Vous y trouverez notamment des renseignements sur les activités de l'Association, nos partenaires et nos alumni. A noter : l'Administration a également renouvelé le site internet officiel des diplômes du Collège et de l'Ecole de droit.

Site officiel : <https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr>  
Site de l'Association : <https://assocolegedroitassas.fr>

## Projets de l'Association

### Concours d'articles - Mars 2021

Afin de symboliser la fusion des deux associations étudiantes, la nouvelle association organise un concours d'articles juridiques communs. Les participants, réunis par groupes mêlant étudiants du Collège et de l'Ecole de droit, devront écrire un article sur **les dix ans de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC)**, dans la limite de 8 000 signes. Leurs articles seront soumis à un jury composé de professeurs du Collège et de l'Ecole de droit.



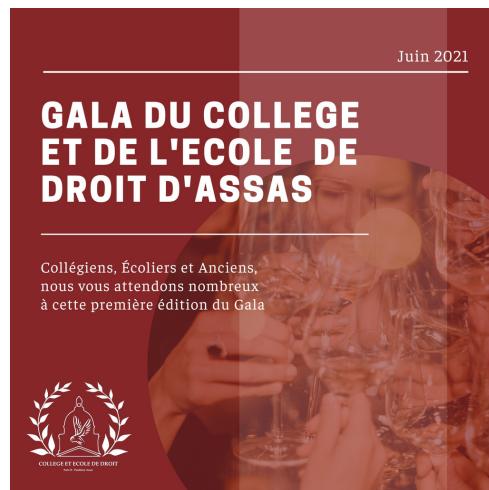
### Le gala de fin d'année

L'Association souhaite inaugurer cette année une nouvelle tradition, en organisant un gala de fin d'année. Cet événement est destiné à réunir annuellement les étudiants, les alumni et les enseignants des deux diplômes dans un cadre convivial et festif.

L'organisation du gala cette année est malheureusement soumise à des conditions qui ne relèvent pas de notre volonté, et ne nous donnent que peu de visibilité. Il s'agira en toute hypothèse d'un format restreint, dans l'attente d'un événement de plus grande ampleur l'année suivante.

### Dialogues à l'Ecole de droit - 28 Juin 2021

Les dialogues à l'Ecole de droit se présentent comme une discussion entre les invités, les élèves et la salle. Nous nous réunirons cette année autour de l'ouvrage de Me X.-P. Vuitton, préfacé par le Professeur Gautier. **Aux côtés de Me Vuitton, seront présents Me J.-D. Bretzner, Me M. Brochier et Me A. Pézard.** Ils seront interrogés par les étudiants de deuxième année de l'Ecole de droit, et la salle pourra réagir à chaque question. L'événement dure trois heures. Il comptera au titre de la formation continue des avocats. Il donnera à tout spectateur des perspectives sur l'art complexe de gagner un procès. Centre Vaugirard à 17h.



### A venir dans la lettre d'information :

A l'avenir, la lettre d'information contiendra deux rubriques supplémentaires portant sur **l'actualité de nos alumni et de nos partenaires**. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire figurer une actualité vous concernant (promotion, réussite à un concours, prix).

### Nous soutenir - devenir partenaire :

L'adhésion à l'Association est ouverte à tous les **alumni**, pour une cotisation de 10 euros. Par ailleurs, l'Association cherche à contractualer de nouveaux partenariats. Plus d'information : <https://assocollegededroitassas.fr>